

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Août 2021

Présents : Serge BARTHES, Michel PERCHERON, Daniel SALDANA, Baptiste MARQUIE, Anne HIRTZIG, Michel IMPERIAL, Olivier MEROU, Guy GALINIER.

Absents excusés : Emmanuelle LION, Thierry LANDUREAU, Sonia DEFFRENNES.

Procurations : Emmanuelle LION à Michel PERCHERON, Thierry LANDUREAU à Serge BARTHES, Sonia DEFFRENNES à Daniel SALDANA.

Secrétaire de séance : Madame Anne HIRTZIG

Ouverture de la séance : 20 heures 00

Pour tous les contrats suivants, compte tenu que tous les agents sont en contrat depuis 12 mois, nous avons la possibilité de reconduire les contrats de 6 mois uniquement.

1/ Renouvellement du contrat de l'agent technique.

Le contrat actuel de l'agent technique est en cours jusqu'au 14 septembre 2021 inclus. Par la suite, un contrat d'accroissement saisonnier d'activités de 11h sera établi pour une durée de 6 mois.

Voté à l'unanimité.

2/ Renouvellement du contrat de l'aide maternelle.

Renouvellement du contrat de l'aide maternelle du 04 septembre au 04 mars 2021.

Voté à l'unanimité.

3/ Renouvellement du contrat de l'agent administratif.

Renouvellement du contrat de l'agent administratif, pour une durée de 4 mois soit du 01 septembre au 31 décembre 2021.

Voté à l'unanimité.

4/ Création d'un poste permanent.

Création d'un poste permanent d'agent administratif à temps non complet (soit 30h/35^{ème}) pour le secrétariat de mairie à compter du 1^{er} janvier 2022.

Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière administrative, au grade d'agent administratif.

Voté à l'unanimité.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Août 2021

5/ Questions et informations diverses.

- Déblaiement de la mairie suite à l'incendie : cela aura lieu en principe à partir du 13 septembre 2021. Un arrêté sera pris et une information sera distribuée aux personnes concernées.
- Travaux du clocher : Simulation de l'éclairage le 03 septembre pour étudier l'emplacement de celui-ci (niches...)
- Ecole :
 - Il semblerait qu'il faille mettre en place un détecteur de CO2, en attente de la réglementation officielle,
 - Comme l'année dernière, des barrières seront mises en place dans le cadre du plan Vigipirate.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 21h00.

Le Maire
Serge BARTHES

